

Réf: Dossier 376928

Avis de constitution

SOCIETE « AG CONSTRUCTION AFRIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera 2,
sogefia appartement 106, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AG CONSTRUCTION AFRIQUE »

Objet :

- GENIE CIVIL
- CONSTRUCTION
- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
- RENOVATION
- LOTISSEMENT
- INDUSTRIE
- FOURNITURE DE BUREAU ET MATERIEL
- DIVERS
- PRESTATION DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera 2,
sogefia appartement 106, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONAN KOFFI DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00445 du 31/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06355/GTCA/RC/2025 du 31/01/2025

